

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE EM STRASBOURG ALUMNI

20 MARS 2024

Présents : Sylvère Laude, Sylvie Vigneron, Valérie Ly Van Manh, Rémi Stangret, Reynald Maillot, Jodie Blin, Sylvie Kevran, Francis Schillio, Claudine Wenger, Adeline Nguyen, Nicolas Villedary, Rosalie Sergent, Jérôme Facchinetti, Matthias Filz, Ronan Meyer, Jean-François Guiot, Stephane Weishard, Jérôme Lamé, Stephanie Randriantsoa, Bilal Bakkouche-Chareuf, Gilles Auberger, Olivier Klotz, Alexandre Wolf-Samaloussi, Quentin Lefrançois, Firmin Amegee, Xavier Courteaux, Alexis Madon, Pierre Burger, Marie Oyié Ndzambana, Bilal Ghrairi, Marion Bromley, Fabien Schott, Steve Siegler,

Présentation de l'évolution des Comités et Bureaux depuis la dernière Assemblée Générale

Sylvère Laude, Président du Bureau de Transition EM Strasbourg Alumni présente les membres et le fonctionnement de ce dernier Bureau mis en place depuis le 13 Décembre 2023.

The slide features the EM Strasbourg Alumni logo and the title 'Bureau de transition'. It is divided into two main sections:

- Principes de fonctionnement**
 - Collégialité des décisions
 - Répartition des rôles et responsabilités
 - Transparence financière
 - Gel des dépenses (restauration, événements)
 - Réunions mensuelles
 - Rétablissement des agendas & comptes rendus de réunions
- Objectif : consolidation de l'association pour l'avenir**
 - Resynchronisation mandats/quitus
 - Clarification des statuts
 - Mise en place d'un règlement intérieur
 - Simplification des établissements bancaires
 - Placement des liquidités
 - Mise en place d'une mission d'audit
 - Consultation juridique sur la gestion des prix recherche
 - Recrutement d'un permanent

Sylvère Laude explique notamment la volonté du Bureau de transition de resynchroniser les mandats du Comité en présentant deux années complètes (2022 et 2023) lors de cette Assemblée Générale.

Sylvère Laude revient ensuite sur l'Ordre du jour de cette assemblée :

Agenda

- Approbation PV AG du 26.10.2024
- Présentation des bilan moral et bilan financier 2022-2023
- Quitus au Comité 2022-2023

- Proposition d'évolution des statuts
- Vote des statuts

- Proposition de règlement intérieur
- Vote du règlement intérieur

- Projet EM Strasbourg Alumni 2024-2025

- Candidatures et élection du Comité Directeur

- Questions diverses

- Pot de l'amitié

Approbation du PV Assemblée Générale 2022 :

Sylvère Laude informe l'assemblée d'une demande de précision de la part de Sylvie HERTRICH ainsi que d'Olivier KLOTZ sur Le PV de l'AG 2022.

Ces corrections ont bien été amenées au PV qui avait été partagé en amont de la présente Assemblée Générale, lors de l'envoi de l'invitation.

Sylvère Laude demande si le PV de l'Assemblée Générale 2022 est approuvé avec ces dernières modifications.

Gilles AUBERGER souhaite s'abstenir.

Le PV modifié de l'Assemblée Générale 2022 est donc voté à la majorité.

Effectifs EM Strasbourg Alumni :

Sylvère Laude passe aux effectifs de l'association : il explique notamment les récentes adhésions : les étudiants sont Alumni dès leur rentrée scolaire, de façon automatique.

Antennes :

Sylvère Laude explique le fonctionnement des antennes à l'international et national : ce sont des relais de l'associations, gérées par des « ambassadeurs ».

En 2022 EM Strasbourg Alumni possédait 4 antennes en France (Strasbourg, Paris, Lyon et Nîmes) et 9 à l'étranger (USA, Canada, Chine, Allemagne, Autriche, Angleterre, Suisse, Senegal, Italie).

Sylvère Laude informe que les antennes ont perdu de l'engouement et de la vitesse, certaines d'entre-elles n'étant plus actives.

Valérie Ly Van Manh informe l'assemblée qu'elle a pu contacter Morgiane Hannouf qui est toujours ambassadrice de l'antenne d'Hambourg, mais l'antenne est assez calme en ce moment.

Évènements :

Sylvère Laude présente une fresque des derniers évènements sur les deux dernières années.

On constate peu d'évènements en Alsace en 2022, mais quelques-uns à l'international.

En 2023 il y a une volonté de redynamiser l'association en Alsace, plusieurs évènements sont créés comme les Stammtisch, une soirée Rugby au SAR. Peu d'évènements sur l'international cependant.

Sylvère Laude conclut en remarquant une baisse significative des évènements sur ces deux dernières années.

Relations Alumni/ EM Strasbourg

Sylvère Laude rappelle à l'assemblée que la relation entre EM Strasbourg Alumni et EM Strasbourg est régie par une convention, que c'est un engagement mutuel.

Sylvère Laude mentionne la participation des Alumni à différents moments clés de l'EM Strasbourg :

Accueil des étudiants, Cérémonie de remise des diplômes, Jurys d'admission, Accréditations, etc. Il y a également eu des Evenements communs sur 2022 et 2023 (conférences, projections, etc.)

Communication :

Sylvère Laude continue et présente les différents réseaux sociaux avec le nombre d'abonnés

Il constate que l'association n'est pas très active sur les réseaux en ce moment, et mentionne une volonté de redynamiser cette partie notamment en se diversifiant.

Insertion professionnelle :

Sylvère Laude annonce que la plateforme via le site internet EM Strasbourg Alumni reçoit de plus en plus d'offres d'emploi, et que c'est un point positif pour l'attractivité. Cependant, il informe aussi que de moins en moins de CV sont actifs dans la CV-thèque.

Étude d'Impact :

Sylvère Laude informe l'assemblée qu'une étude avait été commandée par l'ancien Bureau pour mesurer l'impact économique des Alumni sur le territoire local. Il informe que la personne commanditaire de cette étude, issue de l'ancienne équipe avait le droit de la commander selon les statuts de l'association.

Sylvère Laude marque la fin du Bilan des activités de l'Association EM Strasbourg Alumni.

Remarques de l'assemblée sur le bilan moral :

Olivier KLOTZ se présente en tant que Vice-Président EMS Partenaires et membre du conseil d'école de l'EM Strasbourg. Il souhaite revenir sur l'étude d'impact et informe l'assemblée que lors de la précédente Assemblée Générale (2022) ses questions au sujet du Bilan Financier et de la convention EM Strasbourg – EM Strasbourg Alumni sont restées sans réponses.

Olivier Klotz demande au Bureau de Transition si les montants maximums d'argent versé au titre de prix recherche ont été vérifiés car c'est de l'argent public. Olivier Klotz informe le Bureau de transition qu'il ne souhaite pas que la situation vécue par EM Strasbourg Partenaires se reproduise pour EM Strasbourg Alumni.

Olivier Klotz revient sur l'étude d'impact : il demande quel est l'objet de l'étude ainsi que le coût de celle-ci. Il demande également qui a commandé cette étude et à quelle date. Il souhaite savoir qui a présenté cette étude et a été payé pour ce travail, à quelle date.

Olivier Klotz félicite le Bureau de transition d'avoir repris la main sur ce sujet et souhaite une clarification de l'étude.

Sylvère Laude informe Mr Klotz qu'il répondra à toutes ses questions après avoir présenté le Bilan Financier.

Gilles Auberger demande ce qui est fait de la dotation de 400€ reçue chaque année par étudiant suite à leur inscription à EM Strasbourg.

Sylvère Laude répond que sur le Bilan financier, il y a eu des questions posées lors de l'assemblée générale de 2022 qui n'ont pas obtenu de réponse. Sylvère Laude informe l'assemblée qu'avant la réunion de Comité de novembre 2023, lors de laquelle l'ancien Bureau a acté sa démission, certains ont posé des questions sur les comptes de l'association et que c'est peut-être cela qui a pu causer la démission du précédent Bureau.

Sylvère Laude informe l'assemblée qu'il va montrer une présentation financière des cinq dernières années et que cela va permettre de comprendre l'évolution de l'association.

Mr Laude espère que cela répondra aux questions posées. Il précise qu'au vu de l'activité proposée par l'association lors de ces précédentes années, la trésorerie est importante.

Sylvère Laude informe l'assemblée que le Bureau de Transition a une volonté de se concentrer sur l'avenir et de le construire.

Sylvère Laude informe l'assemblée qu'il a très à cœur de prendre les choses en main et il remercie le Bureau de Transition et le Comité d'avoir continué leur engagement ces derniers mois.

Bilan comptable.

Reynald Maillot, Trésorier du Bureau de transition, présente le bilan financier 2022-2023 dont il a hérité. Il informe l'assemblée que le Bureau de transition a une volonté de transparence pour la présentation des comptes de l'équipe précédente.

Présentation du Compte de Résultat depuis 2019 avec 2022 et 2023

	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	Décembre 2023
Trésorerie	€ 244 337	€ 137 418	€ 501 957	€ 518 896	€ 636 926
Fonds propres de l'association	€ 187 396	€ 164 335	€ 398 478	€ 441 115	€ 321 411

Reynald Maillot revient sur les plus grands montants du Bilan : la dotation EM Strasbourg en recette, ainsi que les prix enseignants chercheurs en charge.

Concernant les prix enseignants chercheurs, Mr Maillot informe l'assemblée qu'une étude a été commandée par l'EM Strasbourg au cabinet KPMG Avocats pour évaluer l'éventuel risque associé au mode de versement des prix recherche par le passé. Mr Maillot informe travailler avec l'école pour s'assurer du bon traitement fiscal et social du versement des prix recherche de 2023 et pour l'avenir. L'association a par ailleurs pris le soin de provisionner l'éventuel risque financier associé aux versements passés dans les comptes.

Détails des Charges :

L'intégralité des charges de fonctionnement est présentée par Reynald Maillot. Il mentionne notamment des frais de personnels qui ont réduit, dû aux fins de collaboration successives des deux salariées de l'association en 2022 et 2023. Mr Maillot informe l'assemblée d'une volonté du Bureau de transition de recruter un salarié dans les semaines à venir car nous avons un budget prévu pour cela et un besoin réel.

Mr Maillot rend compte d'une hausse des frais de représentation et de séminaires en 2022 et 2023.

Sur la partie Études et Recherches, Mr Maillot informe l'assemblée d'une charge de 66 528 euros en 2022, correspondant à l'étude d'impact réalisée par HERM.

Au niveau du Bilan Comptable, Mr Maillot présente une trésorerie de 636 000 euros. Au niveau des fonds propres, leur montant s'élève à 321411 euros.

Reynald Maillot demande s'il y a des questions puis sans réponse, présente le réviseur aux comptes mandaté pour cette Assemblée Générale par le Bureau de Transition.

Xavier Courteaux intervient donc en tant que réviseur aux comptes pour étudier les comptes et la provision sur les prix recherche.

Ce dernier était présent à l'assemblée générale 2022, il a fait le Rapport d'Audit 2023, et rappelle qu'EM Strasbourg Alumni n'est pas dans l'obligation d'être soumise à un commissaire aux Comptes.

Il regarde si tout est en ordre mais ne juge pas la gestion. Il contrôle également l'habilité des différentes personnes à effectuer les dépenses.

Mr Courteaux valide ce Bilan comptable, le bilan 2023 est donc audité.

Il mentionne que les comptes présentés sont sincères et réguliers. Concernant la provision en 2023, il informe que cela témoigne d'une comptabilité d'engagement, et que c'est une position plus pertinente.

Gilles Auberger demande pourquoi 2022 n'est pas audité.

Xavier Courteaux répond que cela ne lui a pas été demandé. Le rapport porte uniquement sur 2023.

Sylvère Laude répond que sur 2022, il y avait un réviseur, mandaté par le précédent Bureau le 21 novembre 2023, et celui-ci n'a pas fait d'état d'anomalie. Un réviseur aux comptes professionnel a vérifié les comptes 2022. Ce réviseur a attesté de la sincérité des comptes. De ce fait le Bureau de transition n'a pas jugé nécessaire d'aller plus loin dans l'année 2022.

Gilles Auberger demande si les Prix Enseignants chercheurs en 2021 sont plus élevés que la moitié de la dotation EM Strasbourg.

Sylvère Laude revient sur le pourcentage représenté par le versement des prix recherche par rapport à la dotation EM Strasbourg versée par l'Université. Sur une période de quatre ans, les prix enseignants chercheurs sont en deçà de 50% de la dotation totale EM Strasbourg.

Olivier Klotz revient sur l'année 2022 avec une très forte charge s'élevant à 162 000 euros, et demande quelle est la différence avec les autres années.

Reynald Maillot répond en mentionnant des charges de personnel sur une partie de l'année, le montant de l'étude d'impact aux alentours de 66 000 euros (régulé en 2022). Il rappelle également que cette étude a bien été présentée en novembre 2023.

Olivier Klotz rappelle à l'assemblée que Herbert Casteran (qui a réalisé l'étude) était à l'époque directeur d'une école concurrente.

Olivier Klotz informe qu'il est surpris que l'association ait payé en 2022 ce qui a été délivré en 2023.

Pierre Burger continue en mentionnant que si cette étude correspond à un réel travail, commandé par la bonne personne, il vaudrait la peine de communiquer cette étude à des personnes externes (EM, journalistes, etc). Pierre Burger pose la question de faire évaluer la qualité de l'étude par des professionnels. Il demande si quelqu'un est capable d'évaluer la valeur financière de ce rapport.

Sylvie Kevran précise que l'étude était sur l'impact des alumni sur l'économie de la région Grand Est.

Gilles Auberger informe que selon lui il faut clore le sujet et passer à l'avenir.

Valerie Ly Van Manh prend la parole et informe n'avoir aucune certitude sur le sujet (qualité du travail et de l'étude). Elle poursuit en disant que quoi que l'on pense de la qualité, les faits sont tels quels, l'étude a été commandée par quelqu'un qui avait le pouvoir de le faire et d'accepter ce qui a été rendu. Elle rappelle qu'un Bureau a démissionné en novembre 2023, un nouveau bureau a été mis en place. Les choses ont été faites dans les règles existantes à ce moment-là,

donc il y a aujourd'hui une mise à jour des statuts et un règlement pour éviter que cela se produise à nouveau.

Nicolas Villedary souhaite être éclairé sur les conséquences de ne pas accepter les comptes, qui sont empreints d'irrégularités.

Sylvère Laude rappelle la définition d'un quitus qui est la satisfaction du travail présenté. Mr Laude informe l'assemblée qu'il n'approuve pas la décision d'investissement de cette somme dans cette étude. Il ne donne pas quitus aux comptes présentés par l'équipe en charge à l'époque. Il informe l'assemblée que le bureau de transition avait parfois du mal à accéder à certaines informations. Mr Laude va proposer de mettre en place un règlement intérieur avec des seuils de dépenses et avec un nombre minimum de devis avant signature. Les statuts ne sont pas assez solides avant par rapport aux sommes gérées par l'association.

Jérôme Lamé demande ce que l'on peut mettre en place pour que cela ne se reproduise pas.

Olivier Klotz demande si on peut avoir accès à l'étude d'impact. Il décide de suivre Sylvère Laude sur le refus de voter le Quitus. Il mentionne que l'argent aurait dû être utilisé à des fins utiles. Il souhaite également procéder à une évaluation de l'étude.

Valerie Ly van Manh réponds que l'étude est accessible à toute personne qui en fait la demande. Elle indique qu'elle ne porte pas de jugement sur la qualité de l'étude.

Sylvère Laude continue et informe que la réponse à cette question est dans la suite de l'Assemblée générale.

Francis Schillio dit qu'il est indispensable de revoir les statuts, Il reconnaît que l'on est dans la légalité mais qu'il faut changer les statuts. Il demande quelle est la conséquence si l'on ne vote pas le quitus.

Sylvère Laude répond qu'en l'absence de règle dans les statuts sur ce sujet, il n'y a aucune répercussion. C'est surtout un engagement moral de savoir si on accepte ce qui a été fait ou non.

Vote du Quitus au Comité 2022 - 2023

Sylvère Laude demande qui vote contre : 27 voix contre

Sylvère Laude demande qui s'abstient : 16 Personnes s'abstiennent

Sylvère Laude demande qui est pour : 1 voix pour

Le Quitus n'est pas voté, à la majorité.

Evolution des statuts

Sylvère Laude informe l'assemblée que nous passons maintenant en Assemblée Générale extraordinaire pour la révision des Statuts de l'association.

Il rappelle les principales évolutions des statuts :

1 – Préciser les attributions du bureau par rapport au comité

2 – Constitution du comité directeur : mise en place d'une décision de démission de fait après une absence de plus de 6 mois.

3 – Mise en place d'un règlement intérieur pour créer des règles de gestions à faire évoluer en Assemblée Générale chaque année.

Sylvère Laude rappelle que les nouveaux statuts ont été reçus par chacun.

Sylvère Laude demande qui est contre : personne n'est contre.

Sylvère Laude demande qui s'abstient : personne ne s'abstient.

Les nouveaux statuts de l'association EM Strasbourg Alumnis sont approuvés à l'unanimité, Sylvère Laude remercie l'assemblée.

Règlement intérieur :

Sylvère Laude passe à la présentation du nouveau règlement intérieur :

- Frais de vie : les membres de l'association, du Comité et du Bureau sont bénévoles – il n'y a pas de rétribution ou de défraiement prévus, sauf en cas de réunion en extérieur.
- Engagement des dépenses : un mandat est fait au Bureau pour les dépenses courantes, puis suivant des seuils définis, une convocation du Comité et/ou de l'assemblée générale pour approbation est nécessaire. Au-delà de 30 000 euros, 3 devis sont nécessaires.
- Fonctionnement du Comité directeur : le règlement prévoit l'invitation d'un représentant de l'EM Strasbourg pour plus grande fluidité dans les échanges et les décisions.
- Cotisation et droit d'entrée : proposition de droit d'entrée dégressif selon l'année du diplôme.

Fabien Schott demande quel est le principe des prix recherche ?

Valérie Ly Van Manh informe l'assemblée que les enseignants chercheurs qui font des publications obtiennent un certain nombre d'Étoiles selon la popularité de celles-ci, plus le nombre d'étoiles est important, plus le prix recherche sera élevé.

Fabien Schott demande si c'est la vocation de l'association de distribuer ces prix recherche.

Valerie Ly Van Manh réponds qu'une partie de la vocation EM Strasbourg Alumni est de soutenir l'EM Strasbourg et de faire en sorte que l'école rayonne à travers nous et à travers la qualité de son enseignement. Les enseignants chercheurs doivent ainsi être mis en avant et félicités pour leur travail

Fabien Schott demande si c'est-ce un barème ou un jury qui décerne les étoiles.

Francis Schillio répond que c'est un organisme neutre national commun à toutes les écoles qui donne les étoiles. Ces étoiles déterminent le classement de l'école.

Valérie Ly Van Manh précise que normalement on ne doit pas dépasser 50% du budget de l'association en termes de versement de prix recherche (200 000 euros par an).

Francis Schillio informe que ce prix est très motivant pour les enseignants chercheurs et qu'en son absence, ceux-ci donneraient leur recherche à d'autres écoles.

Olivier Klotz précise que l'EM Strasbourg Partenaires a été créée pour verser les compléments de revenu aux enseignants et directeurs. (les revenus EM Strasbourg, sur la grille de l'Université, seraient peu attractifs par rapport à ceux des autres écoles).

Gilles Auberge demande si une : fusion EM Strasbourg Partenaires et EM Strasbourg Alumni est prévue.

Sylvère Laude informe l'assemblée que des discussions sont en cours et propose d'avancer dans la réunion.

Sylvère Laude procède au vote du règlement intérieur :

Sylvère Laude demande qui est contre : personne n'est contre.

Sylvère Laude demande qui s'abstient : personne ne s'abstient.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par les membres de l'Assemblée.

Sylvère Laude fait un point sur les projets pour l'avenir :

Sylvère Laude informe qu'EM Strasbourg passe une phase de transition avec un déficit de recrutement et des complications financières : une refonte de l'offre pédagogique a été mise en place.

Sylvère Laude informe l'assemblée que l'EM Strasbourg a également procédé à un repositionnement de la cible géographique et de la cible d'attractivité (international), etc.

Projet 2024-2025 :

Sylvère Laude fait une présentation avec l'appui de Gilles Auberge sur les raisons d'être et les missions de EM Strasbourg Alumni, suite à un travail effectué en 2023 lors d'un séminaire. La vision est le partage d'un patrimoine commun.



Raison d'être, missions et initiatives

Permettre à chacun d'entreprendre sa vie en lui proposant un ancrage alsacien qui l'accompagne et booste sa singularité avec une solidarité précieuse qui lui apporte une ressource pour tout au long de son parcours de vie	Se sentir bien partout	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des tables rondes des ambassadeurs (échange bonnes pratiques)• Donner les moyens à chacun de nos Alumni de représenter l'EM Strasbourg• A Strasbourg :<ul style="list-style-type: none">• Organiser des Stammtisch mensuels (« viens comme tu es », pour le plaisir de connecter)• Proposer des visites d'entreprises de la région
	Découvrir l'autre	<ul style="list-style-type: none">• Parrainer les nouveaux entrants EM/EM Alumni• Organiser des eStammtisch Promo (Teams, utilisation du fichier)• Générer des « noyaux » par centre d'intérêts/compétence
	S'inspirer	<ul style="list-style-type: none">• Donner l'opportunité à des Alumni de partager leurs expériences• Initier des Ateliers ciblés sur une problématique rencontrée par un Alumni (cf « Noyaux »)• Partage de Portraits/Histoire de vies, y compris parcours atypiques (= Be distinctive)• Proposer un cycle de conférences thématiques socio-économiques

Sylvère Laude insiste sur les priorités : mieux travailler avec EM Strasbourg, en synergie. Le recrutement d'un salarié est aussi essentiel pour consolider la structure. Une meilleure compréhension des prix recherches et une solution pour leur versement est aussi une priorité. La convention avec l'EM Strasbourg est également à revoir en priorité.

Sylvère Laude demande s'il y a des questions et des remarques.

Sylvère Laude invite les membres de l'assemblée à rejoindre le Comité s'ils souhaitent s'impliquer et trouver des réponses à ces priorités.

Gilles Auberger incite les membres de l'assemblée à participer aux Jurys d'admission de façon active.

Bilal Bakkouche Chareuf demande un exemple de types de partenariats souhaité par l'association.

Sylvère Laude précise que ce point concernait un partenariat avec EM Strasbourg pour construire des agendas complémentaires.

Sylvère Laude continue sur les projets d'activités : Remi Stangret a en effet un projet de mise en place d'ici l'été d'évènements sur la dynamique du sport. Il y a également le Golf qui continuera avec Francis Schillio.

Bilal Bakkouche Chareuf demande si il est possible de faire des propositions hors comité ou s'il est nécessaire de faire partie du Comité pour cela.

Sylvère Laude répond que l'association est preneuse de toutes les idées.

Claudine Wenger rajoute qu'il est possible de venir ponctuellement proposer des projets lors des réunions.

Bilal Bakkouche Chareuf informe l'assemblée qu'il organise une soirée pour la clôture des Jeux Olympiques à Strasbourg. Projet à discuter. Il souhaiterait discuter de ce projet avec le Comité.

Sylvie Vigneorn encourage Bilal Bakkouche Chareuf à se présenter au nouveau Comité afin de partager ses idées.

Francis Schillio informe l'assemblée que l'association recherche des partenaires pour les lots du golf.

Sylvère Laude passe au vote du futur Comité Directeur EM Strasbourg Alumni.

Présentation des candidats ayant envoyé par mail leur candidature.



Candidatures pour le Comité Directeur

Candidats au renouvellement de mandat

Sylvère LAUDE	Valérie LY VAN MANH	Sylvie VIGNERON	Reynald MAILLOT	Rémi STANGRET	Jodie BLIN	Francis SCHILLIO	Claudine WENGER
Rosalie SERGENT	Lionel SANAI	Adeline NGUYEN	Julien KURTZ	Nicolas VILLEDARY	Quantin LEFRANCOIS	Florian DI MARTINO	Sylvie KERVRAN

Nouveaux Candidats

Alexandre WOLF-SAMALOUSSI	Firmin AMEGEE	Marion BROMLEY	Alexis MADON	Mélanie MORITZ	Jérôme LAME
---------------------------	---------------	----------------	--------------	----------------	-------------

Gilles Auberger se porte candidat.

Bilal Bakkouche-Chareuf se porte également candidat.

Matthias Fritz se porte également candidat.

Sylvère Laude demande qui vote contre : personne ne réponds.

Sylvère Laude demande qui s'abstient : personne ne réponds.

Le Comité Directeur est élu à l'unanimité par les membres de l'Assemblée.

Prochain rendez -vous :

Réunion de Comité le 27 Mars en hybride. Fabroom à 18h30.

Sylvère Laude clos cette assemblée générale et invite ses membres au pot de l'amitié.

Strasbourg, le 13 Mai 2024

Jodie BLIN, Secrétaire

Sylvère LAUDE, Président

DocuSigned by:
Jodie BLIN
12686EC77E064C4...

DocuSigned by:
Sylvère LAUDE
26D712BD3C954E6...